



GUIDE D'INSTALLATION 2024–2025

Personnels détachés sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration

I - «Woèzon !» BIENVENUE AU TOGO, capitale Lomé

Le Togo est un petit Etat de l'Afrique de l'Ouest francophone (56785 km²) Ses paysages diversifiés et la qualité de l'accueil de ses habitants séduisent.

Chef d'Etat : Faure Essozimna GNASSINGBE

Première Ministre : Victoire TOMEGA-HOGBE

Langue officielle : Français

Population : 8,1 millions d'habitants (2020)

Population urbaine : 44 %

Espérance de vie : 61 ans

Taux d'alphabétisation des adultes : 66 %

Indice de développement humain : 162^{ème} sur 191 (2021-22)

Monnaie : La devise locale est le franc CFA. 1 euro = 655,957 francs CFA

Communauté française : 2604 Français sont inscrits au Consulat de France (2021)



L'économie repose sur le commerce de transit (le port autonome de Lomé est le seul port en eaux profondes du Golfe de Guinée), sur l'agriculture, sur la culture café-cacao-coton et sur l'exploitation du ciment et des phosphates, ressource vitale pour le pays. Le Togo est le 4^{ème} producteur mondial de phosphates. Un grand projet d'interconnexion ferroviaire avec le Ghana et le Bénin est en cours. Récemment, de grands groupes ont installé leur siège à Lomé : Ecobank, Asky...

La ville de Lomé et son agglomération comprennent environ 1,5 million d'habitants. Elle est bordée à l'ouest par la frontière du Ghana, au sud par l'Océan Atlantique (Golfe de Guinée) et s'étend sur près de 25 km au nord et à l'est.

Lomé est une ville africaine bouillonnante, au rythme des motos-taxis (zémidjans), des tricycles et des puissants 4x4, des Nana-Benz du grand marché, des cyber-cafés, des cargos de la zone franche du Port Autonome, des églises en tous genres...

Lomé mêle tour à tour la tradition (marché des féticheurs) et la modernité (hôtels de luxe et bâtiments bancaires)



Architecture et Urbanisme

Coexistent le rouge de la terre, le bitume des grandes avenues et des grandes places, le vert des jardins et les multiples couleurs des maisons.

Le centre-ville date du début du XXème siècle, et on y trouve quelques vestiges d'architecture coloniale, comme le palais des gouverneurs ou la cathédrale du Sacré-Cœur, de style néo-gothique allemand.

On trouve aussi de nombreuses constructions modernes comme le siège de la BCEAO, de la BOAD, de la BTCI, de la CEDEAO et le magnifique édifice d'Ecobank ou encore des bâtiments à vocation hôtelière comme l'hôtel Sarakawa ou le célèbre hôtel du 2 février, gratte-ciel moderniste mêlant béton et panneaux de verre, culminant à 102 mètres.

Historique

Lomé naquit vers 1880. Les Ewés furent les premiers à s'y installer. Le littoral jusqu'alors peu habité commença rapidement à se peupler.

Le traité de Togoville signé par **Gustav Nachtigal** et le roi **Mlapa III** fut l'acte de naissance du Togoland en tant qu'entité de droit international au sein de l'Empire colonial allemand, le 5 juillet 1884.

Les Ewés furent rapidement rejoints par des compagnies européennes, britanniques et surtout allemandes, ainsi que par des marchands itinérants de l'intérieur des terres, comme les caravanes haoussa venues des routes de la noix de cola. La croissance rapide de la ville s'en trouva renforcée et Lomé eut rapidement la réputation d'un lieu où on fait de bonnes affaires.

C'est ce rôle économique majeur qui amena l'administration allemande à y transférer la capitale du Territoire, le 6 mars 1897, dans une ville qui avait déjà plus de 2 000 habitants.

La guerre de 1914 épargna totalement la ville, mais elle entraîna, en 1916, l'éviction des compagnies allemandes (suite à la défaite de l'Allemagne) remplacées par des firmes britanniques et françaises.

Après la Seconde Guerre mondiale, après une décennie de stagnation économique, l'essor reprit à Lomé où tout bouillonnait de vitalité. Elle connut en 1960 les festivités de l'accession à l'indépendance.

Climat

La chaleur est constante. La température maximale sous abri est de 34 °C l'après-midi, et la température minimale moyenne est de 25 °C le matin. Au début de l'année, souffle parfois l'Harmattan, un vent sec venu du Sahara et qui peut faire descendre le thermomètre à 20 °C le matin.

Lomé reste aussi largement influencé par l'océan. Ainsi, on a l'usage de dire que le climat est ici un climat équatorial tempéré par l'océan. La chaleur est ainsi stable, sans pointes extrêmes, et le souffle qui vient de la mer, la rend assez agréable. Mais en février-mars, elle peut être oppressante.

Ce qui est intéressant, c'est la faible pluviométrie pour une telle latitude. En effet, Lomé jouit d'un microclimat qui lui permet d'atteindre une faible pluviométrie pour la région (800 mm par an). À titre de comparaison, Paris reçoit en moyenne 650 mm par an.

II – Etre professeur au Lycée Français de Lomé (LFL)

Le Lycée français de Lomé

Le Lycée français de Lomé a été créé en 1974. Il scolarise environ 830 élèves de la TPS à la Terminale dont 39 % sont français. Il accueille l'Institut Régional de Formation de la zone Afrique centrale et le bureau de l'IEN.

L'établissement occupe 2 sites : le Primaire se trouve sur le site Charles de Gaulle (près du Consulat de France) et le Secondaire est à 5 min en voiture, rue Franz-Josef Strauss (non loin de la frontière du Ghana).

L'équipe pédagogique est composée d'environ 70 professeurs du Primaire et du Secondaire, dont 10 sont également formateurs de l'Institut Régional de Formation.

Les équipes enseignantes sont dynamiques et mènent de nombreux projets pédagogiques. Le lycée français de Lomé bénéficie des labellisations Génération 2024 et EFE3D.

La semaine de travail se déroule du lundi au vendredi. Le samedi matin, les élèves du cycle terminal peuvent avoir des devoirs surveillés. Horaires de l'école primaire : de 7h45 à 14h. Horaires du collège-lycée : de 7h30 à 11h40 et de 13h00 à 17h.

De nombreuses activités extrascolaires sont proposées par l'ASSC (Association sportive et socioculturelle) et l'ASLFL (Association sportive du lycée français de Lomé) pour la somme modique de 55 € environ par an.

Les congés scolaires sont sensiblement les mêmes qu'en France.

Les frais d'inscription des élèves sont de 458 €. En 2023-2024, les frais de scolarité des élèves vont d'environ 2062 € par an pour la Toute Petite Section jusqu'à 3938 € pour le Lycée.

Qualité de détaché sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration

L'agent recruté est titulaire de la fonction publique française détaché par son administration d'origine auprès de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger).

Il bénéficie de l'avancement de carrière et à la prise en charge par l'AEFE de son déménagement et d'un billet d'avion aller-retour par an pour lui et sa famille.

Rémunération

Le salaire est versé par l'AEFE sur le compte bancaire français et correspond au salaire indiciaire de France.

Quelques avantages s'y rajoutent :

- L'ICCVL (Indemnité compensatrice des conditions de vie locale) : par exemple, un certifié ou un professeur des écoles classe normale en milieu de carrière (8^{ème} échelon pour un PE ou un certifié, 5^{ème} pour un agrégé) perçoit 11000 € par an (données révisables chaque trimestre)
- L'avantage familial qui couvre les droits d'écologie et de première inscription des enfants : de 298 à 389 € par mois et par enfant (données révisables).

En plus du salaire de base, l'agent peut bénéficier d'une prime de professeur principal.

L'agent doit avoir une assurance rapatriement pour lui-même et pour ses ayants-droits.

Titre de séjour

La durée de validité de votre passeport doit être supérieure à 6 mois.

Une fois le détachement obtenu, l'agent doit envoyer à son futur établissement une copie couleur de son passeport et de celui des autres membres de la famille pour que le lycée fasse une demande d'autorisation d'entrée et de travail sur le territoire togolais.

L'agent se connectera suffisamment longtemps à l'avance sur le site <https://www.voyage.gouv.tg> afin d'obtenir un visa d'entrée de 3 mois.

Une fois sur place, il devra obtenir une carte de séjour. Un prestataire payant pourra l'aider. Les frais de ces démarches seront remboursés par l'AEFE. Il faudra s'armer de patience. Pour établir la carte de séjour, le nouveau professeur arrivera avec un extrait de son casier judiciaire de son pays d'origine et, le cas échéant, une copie de son certificat de mariage. Il devra ouvrir un compte bancaire sur place.

Impôts sur le revenu

L'agent peut payer ses impôts sur place, dans le cadre d'un accord fiscal entre le Togo et la France. Mais il devra informer son centre des impôts qu'il part résider à l'étranger. C'est généralement ce que choisissent les détachés car le montant des impôts au Togo est modéré.

Permis de conduire

L'agent demande un permis de conduire international en ligne avant d'arriver au Togo.

Logement

Il est possible de trouver un logement spacieux et proche du Lycée à partir de 550 €, voire moins. Mais selon les désirs (piscine...), les loyers peuvent monter à plus de 1000 € par mois. Les propriétaires demandent souvent une caution de trois mois ainsi que trois mois de loyers d'avance. Mais il est possible de négocier.

Coût de la vie

La crise sanitaire a entraîné une augmentation des prix des produits locaux et les produits importés sont parfois plus onéreux qu'en France. L'essence coûte 1,07 € le litre mais l'électricité est chère d'autant plus qu'on l'utilise beaucoup pour les climatiseurs et les surpresseurs (permettent d'obtenir de l'eau) Le téléphone et Internet sont également assez coûteux : 46 € par mois par exemple pour Internet par la Canal box.

Le billet aller-retour Lomé-Paris peut se trouver à partir de 850 €.

Conditions de vie

Elles sont bonnes. Le personnel de maison (femme de ménage, cuisinier, baby-sitter, gardien, chauffeur...) ne coûte pas cher et simplifie beaucoup la vie. Le soleil quasi-permanent, la proximité de la plage et de ses palmiers, la courtoisie des Loméens complètent le tableau.

Santé et sécurité

Le principal fléau est le paludisme. Un antipaludéen est recommandé (pendant 1 à 3 mois) ainsi que certaines mesures de protection : moustiquaires imprégnées, répulsifs, insecticides, manches longues et pantalons le soir...

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire. Le carnet mentionnant cette vaccination est exigé dès l'arrivée à l'aéroport. Il est également conseillé d'être vacciné, en plus des vaccinations habituelles, contre la typhoïde, la méningite, l'hépatite B.

Il faut adopter les mesures élémentaires d'hygiène, notamment pour éviter des troubles gastriques.

Les conditions de sécurité dans le pays sont bonnes et on peut circuler à pied dans Lomé sans crainte. Mais il faut être très vigilant lorsque l'on conduit et éviter de se promener seul au bord de la mer après la tombée de la nuit.

La ville de Dapaong et les alentours de la frontière du Burkina Faso sont interdits aux expatriés (zone rouge sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères).

La mer peut être dangereuse. Il est recommandé de se baigner dans les zones aménagées.

Déménagement

Il est primordial, pour un déménagement international, comportant démarches et formalités de sortie de votre mobilier et de vos affaires personnelles, de s'entourer d'un maximum de garanties en faisant appel à un professionnel disposant de certifications reconnues.

« Préparer son expatriation » sur le site du Ministère des Affaires étrangères est une rubrique très utile pour réussir son projet.

Téléphonie – Internet

Deux principaux opérateurs de téléphonie mobile : MOOV et TOGOCOM

TOGO TELECOM, CAFE INFORMATIQUE et CANAL+ sont les principaux fournisseurs d'accès Internet.

Quelques portails et sites web togolais :

<https://voyage.gouv.tg> : Information pour les voyageurs

<https://covid19.gouv.tg> : Situation du Coronavirus au Togo

www.togo-tourisme.com : Portail du tourisme au Togo

www.togoportail.net : Toute l'information à votre portée

www.republicoftogo.com : Site officiel de l'État togolais

Sur Facebook : Togo Expats, Expat women Lomé, Bienvenue à Lomé, EXPATS AU TOGO....

III – ATTRACTIONS TOURISTIQUES

Quelques endroits à visiter.

Cathédrale de Lomé

Elle date de l'époque allemande (1902). Elle se dresse en plein marché de Lomé.

Edifice de style gothique, restauré dans les années 1980 et rouvert au culte en 1997.



Palais de Lomé



Le **palais de Lomé**, aussi appelé **palais des gouverneurs**, est l'un des monuments emblématiques de la ville de Lomé. Construit en 1905 pour les gouverneurs allemands, il est ensuite occupé par les gouverneurs français. À l'indépendance, il devient le siège de la présidence jusqu'en 1970, puis une résidence pour des hôtes de marque et enfin la résidence du Premier ministre en 1991. Laissé à l'abandon pendant plusieurs années, le palais rénové est devenu depuis 2019 un centre d'art et de culture.

Colombe de la Paix



Une colombe tenant dans son bec une branche d'olivier. Monument national représentant la paix.

Grand Marché (Assigamé)

Il s'y tient la grande partie du commerce quotidien, malgré l'absence du bâtiment principal, incendié en janvier 2013.

Sa renommée reste liée au commerce du pagne, activité détenue par des femmes dont le dynamisme est légendaire : les Nana Benz.



Marché aux fétiches d'Akodessewa

Ce marché propose des objets insolites qui servent pour la plupart aux cérémonies traditionnelles. On y trouve tout ce dont les guérisseurs traditionnels ont besoin (crânes d'animaux, peaux de crocodiles, etc.)



Marché de Djidjénou

Le plus grand marché céréalier du Togo non loin d'Akodessewa.

Marché de Hedzranawoé

Créé au Nord de la ville pour désengorger le grand Marché. Premier marché de friperies où on peut trouver de bonnes occasions à petits prix. Animé les lundi et jeudi.

Ruines du Wharf Allemand

Vestige du Wharf construit pendant la période coloniale allemande. Visible à la plage de Lomé, en face de l'hôtel Palm Beach.

Marché et Village Artisanal



Le marché artisanal se trouve dans la rue des Arts, tout prêt de l'hôtel du Golfe. S'y vendent toutes sortes d'objets d'art. C'est un endroit idéal pour acheter des souvenirs et le client avisé peut y découvrir des articles de valeur. Ne pas hésiter à marchander !

Le village artisanal regroupe différents corps de métiers. On peut y apercevoir les artisans à l'œuvre: batik, sculpture sur bois, gravure, tissage,...

Place des Martyrs

Situé en centre-ville. Ce monument est à la mémoire de tous ceux qui ont combattu ou sacrifié leurs vies pour l'indépendance.

Palais de Lomé

Ex Palais des Gouverneurs à l'époque allemande, édifié au tout début du XXème siècle, le Palais de Lomé a été entièrement rénové et transformé en centre d'art et de culture. Il est situé dans un très beau parc de 11 ha face à l'Océan.

Musées

Le Musée national expose des objets du patrimoine national. Il est situé dans l'enceinte du Palais des Congrès.

Le Musée international du Golfe de Guinée, musée d'art et d'ethnologie unique en Afrique, héberge une partie de la collection du Grand Marchand René DAVID.

Monument de l'Indépendance

Erigé suite à l'Indépendance de 1960, il est situé dans le quartier administratif, non loin du CASEF.



Monument du Centenaire Germano-togolais

Situé à Baguida, érigé en 1984 pour marquer les relations entre le Togo et l'Allemagne.

Togoville

Un peu en dehors de Lomé, au bord du Lac Togo, ville historique présentant de nombreux sites importants pour les cultures du Sud Togo.

Agbodrafo, Aneho, Kpalimé...

Beaucoup d'autres sites sont remarquables par leur beauté et leur richesse historique.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur :

- le statut des agents : www.aefe.fr
- le Lycée français de Lomé : <https://www.lfl-togo.org>
- les conditions de vie au Togo : www.ambafrance-tg.org
- L'Institut français du Togo : <http://institutfrancais-togo.com>

| T +228 22 53 58 00

| accueil@institutfrancais-togo.com

v i v r e
l e s
c u l t u r e s



Contacts utiles : Code Pays (00 228)

Lycée Français : 22 23 57 50 OU 22 23 57 55

Ecole primaire du Lycée français : 22 20 79 12/89

Courriel : secretariat@lfl-togo.org

Provisieur : christophe.laborde@aefe.fr

Ambassade de France : 22 23 46 00/22

Consulat de France : 22 23 46 40

Médecin de l'Ambassade de France : 22 23 46 77

Institut français : 22 53 58 15

Police secours : 117 / 22 26 68 11

Commissariat Central : 22 21 28 71

Gendarmerie : 172 / 22 22 21 39

Sapeurs-pompiers : 118 / 22 21 67 06/04

Commissariat Central : 22 21 28 71

Tour de Garde de Pharmacie : 242